

LES MARAUDES

MARAUDES D'INTERVENTION SOCIALE (MIS)

PÔLE URGENCE SOCIALE ET HEBERGEMENT

Aller à la rencontre des personnes en situation de précarité, créer un lien sur lequel elles pourront s'appuyer, répondre à leurs besoins et envies.



Les Maraudes sont des équipes de rue composées de travailleurs sociaux, qui vont à la rencontre des personnes en grande exclusion afin de créer un lien de confiance.

Ces personnes vivent dans la rue. La plupart du temps très désocialisées, elles n'ont souvent aucune demande ou sont dans l'incapacité de se mobiliser pour y répondre, tant leurs difficultés physiques et psychologiques sont importantes. Pour ces personnes, la rue est devenue un lieu et un mode de vie.

Les équipes les accompagnent dans une démarche personnalisée favorisant un mieux-être et visant la sortie de rue.

Les Maraudes rencontrent aussi des personnes arrivées récemment à la rue, ainsi que des familles. Pour ces dernières, un accompagnement temporaire est proposé le temps de leur prise en charge par des structures adaptées.

La Charte éthique des Maraudes, le cahier des charges relatif à la coordination des Maraudes et un projet de service encadrent les pratiques du service.

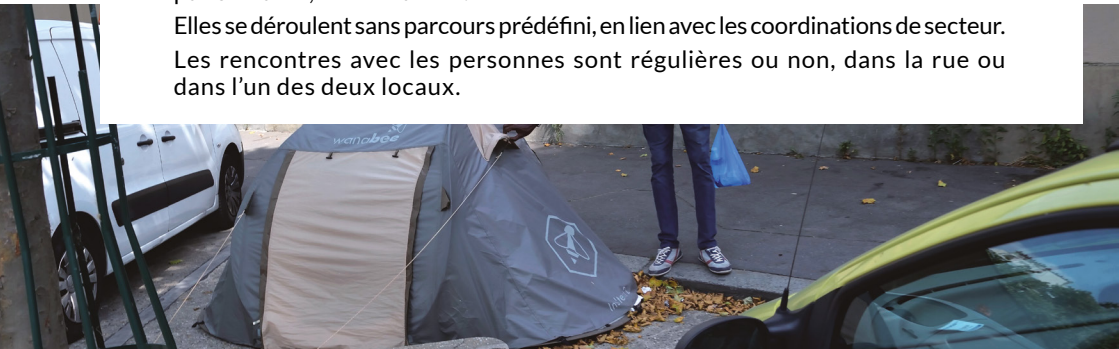
Les missions sont nombreuses :

- Aller à la rencontre des personnes en grande exclusion.
- Créer un lien de confiance par une rencontre régulière et une écoute attentive et active.
- Évaluer les besoins et les demandes des personnes rencontrées.
- Informer, orienter, en fonction des demandes, vers l'hygiène, les soins, l'administratif, la culture, l'hébergement, l'emploi.
- Accompagner (y compris physiquement si besoin) les individus dans une démarche favorisant un mieux-être (accès aux droits, à la culture, sortie de rue – accès aux dispositifs d'hébergement, ...).
- Organiser, entretenir et favoriser les relations avec les partenaires pour une meilleure coordination des suivis.
- Faire renaître de l'envie pour soi, favoriser l'autonomie des personnes.
- Mettre en place des sorties, des visites et des séjours.
- Participer aux groupes de réflexion inter-partenariaux concernant les usagers en grande précarité.

Les Maraudes sont pédestres et se pratiquent en binômes. Elles se déroulent le jour, de 9h à 17h. Chaque binôme assure également une soirée par semaine, de 14h à 22h.

Elles se déroulent sans parcours prédéfini, en lien avec les coordinations de secteur.

Les rencontres avec les personnes sont régulières ou non, dans la rue ou dans l'un des deux locaux.



QUELQUES CHIFFRES :

- Les Maraudes sont organisées en **2 équipes** :
 - la Maraude Ouest
(**15^{ème}**, **16^{ème}** et **5^{ème} arrondissements**,
gare Montparnasse, Bois de Boulogne),
 - la Maraude Est
(**12^{ème}** et **13^{ème} arrondissements**, **gares d'Austerlitz et de Lyon**)
- En 2016, la Maraude Est a effectué **3 858 rencontres** et suivi régulièrement **266 personnes**.
- La Maraude Ouest a effectué **3 470 rencontres** et suivi **168 personnes**.
- Les 2 équipes ont le même chef de service et sont composées chacune de **6 travailleurs sociaux**.

PARTENAIRES ET FINANCEURS

NOS FINANCEURS :

Drihl, Dases, SNCF

NOS PARTENAIRES :

Permanences sociale d'accueil (PSA) de la ville de Paris, services sociaux départementaux, CAF, SNCF, CPAM, Confluences, centres d'alcoologie, hôpitaux (particulièrement Saint-Antoine et Pitié-Salpêtrière), SMES Sainte-Anne, ECIMUD, équipe mobiles Santé et précarité, CPOA, Service funéraire de la ville de Paris, ASM13, SIAO Urgence Samu social, Hôtel d'urgence (Aurore), Mie de Pain, ADOMA, Baudricourt, SIAO Urgence/Insertion, SIAO Insertion Aurore-Prism, Arche d'Avenir, Maison du XIII, espaces insertion, chantiers d'insertion, Collectif des morts de la rue, Cultures du Cœur, CIVAM, ANCV.



DIRECTION RÉGIONALE
ET INTERDÉPARTEMENTALE
DE L'HÉBERGEMENT
ET DU LOGEMENT





LES MARAUDES

Maraude Ouest :
maraudeouest@aurore.asso.fr

Maraude Est :
equipederue@aurore.asso.fr

Aurore
ASSOCIATION

L'ASSOCIATION

Créée en 1871, l'association Aurore accueille et accompagne vers l'autonomie chaque année plus de 30 000 personnes en situation de précarité ou d'exclusion, via l'hébergement, les soins et l'insertion professionnelle.

Reconnue d'utilité publique depuis 1875, Aurore s'appuie sur son expérience pour proposer et expérimenter des formes innovantes de prise en charge, qui s'adaptent à l'évolution des phénomènes de précarité et d'exclusion.

Aurore Association : 34, boulevard de Sébastopol - 75004 Paris
Téléphone: 01 73 00 02 30

LE PÔLE

Le pôle Urgence Sociale et Hébergement va vers, accueille, héberge, loge, soigne et expérimente. L'accueil et l'accompagnement de toute personne en détresse ou ayant besoin d'aide y sont inconditionnels.

Pôle Urgence Sociale et Hébergement :
72, avenue Denfert-Rochereau 75014 Paris
Tél : 01 55 78 84 50